

COMMUNIQUE N°005/C/COB/ CIPM/ 2026 DU 15 JUIN 2026 PORTANT PUBLICATION
 DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°002/DCE/ CIPM/2026 DU 20 Avril
 2026 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°02721-26/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE6/BYJ
 du 08 avril /2026 POUR LES TRAVAUX DE
 -REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE AVEC CONSTRUCTION DE DALOT : ANCIEN ABATTOIR –
 NKOLBIKOK (0,900km) (Lot1);
 -REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE AVEC CONSTRUCTION DE DALOT SUR LE TRONÇON
 PIMENTERIE MINKADA – NKOLBIKOK (0,800 km), Lot2,
 COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
 Par DECISION N°005/D/ COB/ CIPM/ 2026 DU 15 JUIN 2026

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT1	ETS TCHAMS BP : 12985 Yaoundé, Tél: 699 82 30 72, N°: RC/YAE/2017/A/1080	29 999 723	29 999 723	Offre jugée conforme et recevable
LOT2	ETS TCHAMS BP : 12985 Yaoundé, Tél: 699 82 30 72, N°: RC/YAE/2017/A/1080	19 998 225	19 998 225	Offre jugée conforme et recevable

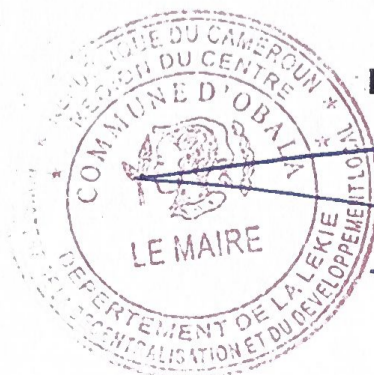
Les soumissionnaires, représentés par :

- L'ETS TCHAMS, BP : 12985 Yaoundé, Tél: 699 82 30 72, N°: RC/YAE/2017/A/1080, est retenu pour la pour travaux de réhabilitation de la voirie en terre avec construction de dalot : Ancien Abattoir – Nkolbikok (0,900km) (Lot1), pour un montant TTC en Francs CFA de **Vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent vingt et trois (29 999 723)**, et un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires ;
- L'ETS TCHAMS, BP : 12985 Yaoundé, Tél: 699 82 30 72, N°: RC/YAE/2017/A/1080, est retenu pour les travaux de réhabilitation de la voirie en terre avec construction de dalot sur le tronçon Pimenterie Minkada – Nkolbikok (0,800 km), Lot2, pour un montant TTC en Francs CFA de dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit deux cent vingt-cinq (19 998 225) et un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

Obala le, 15 JUIN 2026

- PNDP CENTRE
- ARMP (pour publication au JDM)
- P/CIPM
- Affichage (pour information)
- SPM/DDMPL (pour archivage)



LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

Tound Francis Gaël